le fil de vert

Un fil de vert à tirer, à (dé)tricoter...

ecolo

Contact ECOLO et éditeur responsable
Maryse DEDOBBELEER
Tél. 067/85.08.27 - 0479/38.70.95
Rue du Buchot, 17 - 1430 Quenast - Rebecq
N° 78 - janvier 2012 - Trimestriel
Soutien : 7,5 € /an (CB 001-2027769-60)
Bureau de dépôt : REBECQ 1
www.rebecq.ecolo.be - ecolo.rebecq@gmail.com

Edito

Chère lectrice, cher lecteur,

2012 sera une année importante pour les citoyen(ne)s belges qui éliront en automne leurs représentant(e)s au Conseil communal. Et c'est bien de renouveau dont nous avons besoin dans notre belle commune!
La locale ECOLO de Rebecq s'attellera à un travail de longue haleine pour pouvoir rencontrer les attentes des Rebecquois(es) et être au rendez-vous le 14 octobre 2012. Ensemble, nous pouvons faire la différence vers la transition écologique de la commune !

Alors que l'hiver s'est déjà bien installé, même si la neige n'est pas encore tombée et que les températures sont plutôt clémentes pour la saison, voici déjà venu le temps de se mettre au vert ! En effet, notre fête-repas « Rebecq au vert » aura lieu le premier week-end de février et vous y êtes toutes et tous convié(e)s comme chaque année !

Bonne lecture !

A LIRE DANS CE NUMÉRO...

Journée de rencontre ECOLO • Analyse du bilan du parti en majorité • Echos du Conseil communal • Holding communal: pertes sèches pour la commune

Quelques membres de la locale réuni(e)s en ce début d'année pour une photo de circonstance

Les membres et sympathisants de la locale ECOLO de Rebecq vous présentent leurs

Meilleurs Vœux pour 2012 !

10 décembre 2011: Journée de rencontre ECOLO

le 10 décembre dernier, la locale ECOLO de Rebecq organisait au Petit moulin sa première journée de rencontre avec les citoyens, avec au menu : l'opération « Ceps de vigne », organisée pour la troisième année consécutive, un marché de producteurs locaux et/ou Bio, un apéro Bio et le concert de CLAC et les Portes, finaliste belge du Concours Eurovision de la Chanson 2011 !

Cette année, les Rebecquois(es), qui plébiscitent l'opération Ceps de vigne, étaient nombreux à nous rendre visite et échanger une bonne idée pour la commune contre un cep de vigne !

Le marché Bio a réuni une dizaine d'artisans et commerçants locaux venus présenter leurs produits du terroir et/ou issus de l'agriculture biologique. De quoi faire le plein de légumes, de fromages, de confitures et autres gelées et vins.

L'apéro en début de soirée fut une bonne occasion de se rencontrer et de partager des idées sur l'avenir de notre belle commune autour d'un vin chaud.

La journée s'est terminée en musique et dans la bonne humeur avec l'excellent groupe rebecquois *CLAC et les Portes*, finaliste de la sélection belge du Concours Eurovision de la Chanson 2011.

Les bonnes idées des citoyen(ne)s ont été réunies au sein de différentes thématiques allant de l'énergie aux voiries, en passant par la culture et l'aménagement du territoire, la petite enfance, la mobilité ou encore la démocratie et la participation. En voici un aperçu :

- *Promouvoir au maximum l'isolation des maisons*
- *Installation d'une turbine dans le petit moulin d'Arenberg et renouveler la Grand roue du grand moulin d'Arenberg pour y produire de l'énergie*
- *Créer des espaces potagers communs*
- *Sensibiliser à la réduction de l'utilisation de pesticides avec un rôle exemplaire de la commune*
- *Proposer des activités culturelles à des prix démocratiques permettant à tout le monde d'y assister*
- *Garantir un logement à la portée de tous*
- *Plus de places en crèche !*
- *Aménager un sentier pédestre et cyclable le long de la Senne*
- *Plus d'actions de sensibilisation pour le respect de l'environnement*
- *Droit d'interpellation des citoyens à chaque conseil communal*
- *Plus de consultation avec la population*
- *Parité homme - femme au Collège communal*
- *Une majorité politique partagée!*
- *Plus de services pour les personnes âgées ou souffrantes d'un handicap*
- *Pas de caméras mais plutôt renforcer les agents de quartier*

Le bilan de l'Action Communale: pas si beau que ça !

Le bilan du parti en majorité absolue à Rebecq, l'Action communale, a bien été commenté dans la presse ces deux derniers mois mais nous voulions également, en tant que parti siégeant dans l'opposition au Conseil communal, livrer notre analyse par rapport au « bilan » de cette législature, que la majorité semble avoir raccourci d'un an selon son imprimé intitulé «2006-2011-notre bilan » et tenant sur un simple tract ... Mesdames et Messieurs de l'AC : il reste encore un an de travail!

Déchets et propreté

Concernant la propreté des espaces publics, il reste effectivement de nombreux points noirs même si la lutte est engagée : balayage des rues, installation de dispositifs de collectes (filet à la sortie de l'A8), instauration d'amendes administratives, etc. La répression des délits reste un moyen efficace pour décourager les dépôts sauvages notamment. Il faut également, à notre avis, travailler à restaurer le sentiment d'appartenance collective des espaces publics, la meilleure façon de les respecter. Il s'agit là d'un travail de fond à mener de concert avec les associations. Plus largement, la commune pourrait s'inscrire dans une politique plus générale visant à modifier les habitudes de consommation. Ainsi, en faisant «remonter» son expérience locale à d'autres niveaux institutionnels, elle pourrait inciter à la diminution des emballages jetables (en Allemagne et au Québec, par exemple, les cannettes sont consignées).

La politique de la jeunesse

Les jeunes incarnent toutes les chances de notre société pour l'avenir. C'est à partir d'eux et avec eux que l'on doit relever les défis humains, sociaux, démocratiques, environnementaux, climatiques, énergétiques et économiques de demain. Aux yeux des écologistes, les responsables politiques doivent s'acquitter d'une triple mission vis-à-vis des jeunes. D'abord, leur assurer les conditions d'épanouissement et de bien-être au fil des années, qu'ils vivent au présent. Ensuite, leur garantir, et en particulier aux jeunes exposés à divers risques sociaux, l'opportunité d'un apprentissage optimal de l'autonomie, de l'écoute, de la confrontation des idées, de tout ce qui permet la vie en société dans le respect des autres et de soi-même. Enfin, accompagner celles et ceux qui rencontrent des moments difficiles (exclusions scolaires, délinquance, consommation problématique de drogues).

Nous pensons dès lors qu'à Rebecq, s'il faut soutenir les organisations qui encadrent les jeunes, il faut également veiller à leur insertion dans la vie associative, culturelle et sociale. Dans ce cadre, si la formule du Conseil des enfants présente de nombreux attraits, notamment pédagogiques, des études ont montré que les clivages sociaux y restent actifs. On retrouve ainsi dans ces conseils le même type de composition que dans les institutions politiques (déficit de filles, d'enfants issus de milieux populaires, de familles d'origine étrangère, etc.). Le dispositif mérite donc une attention particulière pour ne pas devenir un instrument de transmission et de renforcement des inégalités sociales et pour remplir pleinement sa vocation d'initiation à la démocratie.

Les travaux et aménagements urbains, la mobilité

Globalement, nous déplorons le fait que les aménagements importants mis en œuvre dans l'entité portent atteinte à son caractère rural et transforment peu à peu Rebecq en banlieue anonyme (voir par exemple, le traitement des voiries et le choix du mobilier urbain). Nous remarquons également que la concertation citoyenne régulière (Commission consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité - CCATM) ou plus ponctuelle (Plan communal de mobilité, aménagements du site de l'hospice, schéma de structure…) est soit cadrée fortement par le pouvoir communal soit simplement «intégrée» dans le travail des bureaux d'études. Il y a là un déficit démocratique qui peut, à la longue, décourager l'implication citoyenne et déséquilibrer les décisions en matière d'aménagement.

Nous encourageons, quant à nous, l'expression citoyenne de différentes manières : relais en Conseil communal et en CCATM, prise en compte d'avis tel que celui de la plate-forme d'éducation permanente sur le projet de Plan communal de Mobilité ou celui des 2000 citoyens s'étant exprimés dans une pétition sur la priorité à donner à la mobilité alternative à la voiture.

Vous pourrez lire davantage au sujet de notre position par rapport au plan communal de mobilité, notre analyse au sujet du schéma de structure ou sur les solutions prônées par ECOLO point de vue mobilité sur le site de la locale (*www.rebecq.ecolo.be*) ou nous demander copie de cette analyse par téléphone ou courrier;

Pouvoir communal et monde associatif

En tant que groupe politique siégeant dans l'opposition, nous sommes également attentifs à la mise en œuvre de la déclaration de politique générale. Nous le sommes d'autant plus qu'un seul groupe politique détient

le pouvoir exécutif à Rebecq et que, si cela permet d'être plus cohérent, cela ouvre le risque à des dérapages et surtout, à une pauvreté d'apports dans les prises de décision. L'Action communale bénéficie en effet d'une majorité absolue et n'a pas souhaité l'ouvrir à un autre groupe politique lors de la constitution du Collège. Nous sommes également attentifs aux risques de dérives que le lien de parenté entre le Bourgmestre et le Président du CPAS (qui siège au Collège communal) peut entraîner, situation que nous avons dénoncée comme inadéquate dès la première réunion du Conseil de cette mandature et par une plainte à la tutelle régionale.

Quant à l'action associative, ECOLO Rebecq considère l'action des associations d'éducation permanente comme une donnée importante pour la bonne santé démocratique de l'entité et a toujours plaidé pour que cette action soit soutenue. C'est pourquoi, nous avons refusé de voter au Conseil communal l'arrêt de l'octroi de subsides communaux à ces associations, disposition les écartant de l'usage gratuit des locaux communaux. Nous dénonçons ainsi le report, sur le Centre culturel, de la responsabilité communale de soutien à ses associations. Le Centre culturel est une ASBL subsidiée par différents pouvoirs publics mais indépendante. Ce report renforce une tutelle communale abusive sur un outil culturel pluraliste et indépendant, tutelle déjà marquée par une présidence assurée par une échevine et la politisation importante de ses organes directeurs. Politisation du Centre Culturel dont nous avons démontré qu'elle menait à des dérives en matière de saine gestion.

Accueil de la petite petite enfance (0 – 3 ans)

Ces dernières années, la locale ECOLO Rebecq s'est particulièrement investie dans ce dossier. Notre situation de groupe politique d'opposition à la commune ne nous a pas empêchés de faire flèche de tout bois pour tenter d'améliorer une situation de plus en plus critique dont la majorité communale est parfaitement consciente mais où elle a délibérément choisi de ne rien n'entreprendre pour palier le déficit en places d'accueil. Pour preuve, il faut remonter à 2004 et 2005 pour retrouver les derniers investissements dans les places d'accueil en crèche. Depuis 2006, le parti Action communale est seul au pouvoir et plus rien n'a été entrepris.

Pour prendre conscience qu'il s'agit d'une question importante qui mérite que la majorité en place à la Commune s'y intéresse un peu plus, nous proposons qu'elle prenne exemple sur le travail accompli par la majorité ECOLO – MR à la province. En effet, c'est le premier avril dernier (et ça n'est pas un poisson !) que le Conseil provincial a lancé son appel à projet pour la subsidiation de toute nouvelle place d'accueil en Brabant Wallon.

De plus, lors du Conseil communal de décembre 2011, le Bourgmestre a reproché aux Conseillers ECOLO de ne pas approuver un budget du CPAS pour 2012 où est reprise l'intervention de la Commune dans ses milieux d'accueils. Nous balayons ce reproche du revers de la main et confirmons que nous ne pouvions accorder notre soutien à un budget où notre avis n'a jamais été sollicité mais surtout qui ne prévoit pas de places en crèche supplémentaires car bien qu'un subside provincial ait été approuvé, il ne peut être utilisé faute de soutien, pour le moment, de l'ONE. Nous tenons à rappeler qu'en 2004-2005 (sous la précédente législature), lors de l'ouverture des 12 places en crèches à Quenast, la Commune s'était retrouvée dans pareille situation et avait financé sur ses propres fonds les nouvelles places en attendant la subsidiation de l'ONE ce qu'elle n'est visiblement plus capable de faire 6 ans plus tard et qui met en évidence une situation budgétaire de plus en plus critique.

ECOLO voit là un exemple de preuve que les travaux démesurés (et les gros budgets en communication et en charge d'emprunt y afférant) portent et porteront encore atteinte dans les années à venir aux politiques sociales que la Commune ne pourra plus mener correctement.

Notre action ne s'arrête pas là. Particularité de Rebecq, la gestion des places en crèche est assurée par le CPAS et nous suggérons que cette compétence soit reprise par la Commune car il ne s'agit pas d'une aide sociale mais bien d'un service social récurrent.

Enfin, nous tenons à rappeler que la mission de l'accueil de l'enfance en dehors du milieu familial est une mission de service public. Le décret wallon qui a force de Loi pour cette matière précise aussi que ce service doit être universel, non discriminatoire et accessible à tous.

Budget

La majorité communale a coutume de dire que sous son autorité, la Commune a investi autant en une législature que tous les subsides récoltés en trente ans par les législature(s) précédentes. Nous lui proposons de se remémorer que certains de ses mandataires faisaient aussi partie des législatures précédentes et nous disons que la majorité n'a jamais autant dépensé sous cette législature que durant les 30 années précédentes !

Quelques exemples :

- *Projet de terrain de football synthétique : un terrain de football synthétique devait être entièrement subsidié par la Région Wallonne. Il en coûtera 250.000€ en plus à la Commune.*
- *Aménagement de la Grand place de Rebecq : l'octroi d'un subside de 150.000€ auraient dû suffire à financer les travaux. En 2009, pourtant, on parlait d'une augmentation à 450.000€ et en 2011, les travaux n'ont pas encore commencé mais leur coût est désormais estimé à 670.000€.*
- *Les travaux du centre : cette législature aura vu se terminer le chantier des travaux du centre. Là aussi un dépassement de budget énorme (plus de 400.000 €). La seule justification de la majorité est qu'elle a pu « limiter l'addition en recourant à des matériaux bas de gamme ».*
- *La perte non encore comptabilisée de 389.000€ en actions du holding communal de Dexia et*